



PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

COMMISSION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CLSDC)

2^e séance — 16 avril 2025 — 15 h 05 à 17 h 16

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Bettyna Bélizaire, présidente et conseillère municipale — District du Plateau (No 4)

Marc Bureau, vice-président et conseiller municipal — District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond (No 8)

Julie DeCourval, directrice générale — Loisir sport Outaouais

Benjamin Dumont, directeur — La Saga maison des jeunes

Aurélie Baillot, membre citoyenne (visioconférence)

Armande Obrou, membre citoyenne (visioconférence)

Annie Lapointe, membre citoyenne

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC (visioconférence)

Christian Riopel, directeur adjoint — SLSDC

Mychelle Vaive, cheffe de service, développement des communautés — SLSDC

Jean-Christophe Gandubert, chef de section, développement des communautés — SLSDC

Rémi Bérubé, coordonnateur — Bureau des événements — SACL

Éric Boily, chef de division — Bureau des événements — SACL (visioconférence)

Véronique Leduc, adjointe administrative aux commissions et comités — Direction exécutive

Autres personnes présentes

Danielle Paul, citoyenne (visioconférence)

Jacynthe Harper — Club de gymnastique Unigym Gatineau

Myriane Thériault — Club de gymnastique Unigym Gatineau

Jean-Paul Caron — Club de gymnastique Unigym Gatineau

Martin Comtois, journaliste — Radio-Canada

Vincent Roy, conseiller politique — Mairie

Sonia Blouin, directrice — SACL

Guy Leblanc, directeur général — Les Galeries Aylmer

ABSENCES :

Membres

Denis Girouard, membre élu et conseiller municipal — District du Lac-Beauchamp (No 16)

Marie Poirier, agente de planification, programmation et de recherche à la Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Daniel Bellemare, directeur général du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

Moïse Mbikayi, membre citoyen

Ressources internes

Marie-Noële St-Pierre, cheffe de service, soutien et relations avec les communautés – SLSDC

Marie-Josée Larocque, coordonnatrice, infrastructures et espaces publics – SLSDC

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Marc Bureau se joint à la séance à 15 h 05.

La présidente constate le quorum et elle ouvre la séance à 15 h 05.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de la visionner en différé sur le site Web de la Ville.

Les documents présentés lors des séances publiques sont dorénavant déposés sur le site Web de la Ville de Gatineau. Ils sont disponibles dans l'onglet Ordres du jour et Procès-verbaux de la CLSDC de la section des Comités et commissions. Aucun document des séances à huis clos n'y est toutefois déposé.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Benjamin Dumont

Appuyé par Annie Lapointe

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Annie Lapointe s'abstiendra de prendre part aux délibérations relatives au point 7 de l'ordre du jour soit : *Bilan des projets réalisés en 2024 et financés en 2025 – Plan des investissements communautaires* puisqu'elle déclare un conflit d'intérêts avec ce sujet.

4. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la séance du 5 février 2025

Validé par courriel, le procès-verbal de la 1^{re} séance de la CLSDC tenue le 5 février 2025 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

5. Période de questions du public

Jean-Paul Caron, président du conseil d'administration du Club de gymnastique Unigym Gatineau, souhaite sensibiliser la CLSDC à l'urgence d'agir dans le dossier de la construction de la palestre de l'Ouest. L'organisme craint que les échéanciers pour la construction de cette nouvelle palestre ne soient pas respectés depuis la mise sur pause de la construction de l'école 038. Malgré des demandes à la direction du SLSDC, Unigym n'a pas obtenu de réponses claires lui permettant de planifier efficacement la suite des démarches. La Ville est maître d'œuvre du projet ; elle a pris une résolution en 2021 afin de consacrer une enveloppe de 16,5 millions de dollars à son aménagement. Deux questions sont posées à la CLSDC :

- Est-ce que la Ville s'engage à réaliser ce projet prioritaire dans des délais raisonnables, soit au cours des trois prochaines années ?
- Est-ce que la Ville s'engage à identifier une solution transitoire afin de répondre à la demande et aux besoins de la population du secteur ouest, et ce, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle palestre ?

Unigym souhaite avoir une confirmation que la construction de la palestre se fera suivant l'échéancier, et ce, même si l'école n'est pas construite. Comme solution intérimaire, Unigym suggère de transférer leur offre de service du secteur d'Aylmer dans des locaux des Galeries Aylmer, occupés par les services de la Ville jusqu'en mars 2026. Unigym est prêt à contribuer au coût de location du local, ou, à en devenir le principal locataire s'il bénéficie d'une subvention de la Ville.

Les éléments suivants ressortent des échanges avec le représentant de l'organisme :

- Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021. Cette étude comprend une analyse démographique ainsi que des données relatives aux besoins dans ce secteur de la Ville. Étant donné que l'espace passera de 4 000 à 15 000 pi², un plan d'affaires servira à déterminer quels revenus seront nécessaires si Unigym transfère son offre de services aux Galeries Aylmer. L'éventualité d'y permettre la tenue d'autres activités est également considérée.
- Les équipes du SLSDC travaillent à consolider et évaluer le dossier pour poursuivre les discussions avec Unigym. Des suivis sont également effectués avec des partenaires tel le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO). Divers éléments sont à considérer pour la prise de décision.
- Le projet est important notamment pour la pratique de la gymnastique chez les jeunes filles ; les besoins sont énormes sur ce plan. Le projet de construction devrait être doté d'un plan fonctionnel et technique (PFT). Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour bien comprendre l'état de la situation relativement à ce projet.
- Le SLSDC s'engage à effectuer des suivis auprès d'Unigym.

6. Niveau de service — Gardiens de chiens – Recommandation

Le document titré *Modification au Cadre de référence – Niveau de service pour les gardiens de chiens* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est de : recommander un Cadre de référence modifié ; identifier les prochaines étapes pour le développement de parcs canins.

Le dossier a fait l'objet de discussions antérieures à la CLSDC. Bien qu'une recommandation ait été faite en octobre 2024, le dossier est porté de nouveau à l'attention des membres à la suite de demandes de clarification faites par les comités exécutif et plénier, et ce, dans le but de :

- proposer des alternatives au processus de consultation pour une plus grande flexibilité ;
- identifier des solutions pour assurer la présence de parcs canins de proximité (Niveau II) dans les districts.

Les modifications proposées en octobre 2024 sont rappelées. Les propositions d'ajustements à ces modifications sont également présentées. De façon générale, celles-ci se résument à un élargissement des consultations selon les meilleures pratiques et un retrait de la distance de 100 mètres pour le Niveau II. Les annexes seront aussi retirées du Cadre de référence au profit d'une procédure administrative incluant une grille de classification des parcs accessibles aux chiens ; un Code de conduite applicable ; et les étapes d'aménagement de parcs canins de proximité et d'aires d'exercices canins.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- Les propositions d'ajustements introduisent une plus grande flexibilité qui permettra à plus de quartiers de se qualifier pour obtenir un parc canin. Des associations canines sont nécessaires pour l'établissement d'un parc canin. L'indice de défavorisation permettra à plus de communautés, surtout celles défavorisées, d'obtenir un parc canin. Les propositions répondent aux préoccupations soulevées antérieurement à la CLSDC et elles répondent également aux recommandations de l'ombudsman.
- Il est apprécié que la distance de 100 mètres soit maintenue pour le niveau III. L'entretien des parcs réalisé par Ville allègera les tâches et les responsabilités des bénévoles.
- La pondération des critères d'évaluation utilisés pour la priorisation des sites n'est pas définie. Elle le sera dans la procédure administrative.
- On prend note de l'observation selon laquelle il arrive que dans les quartiers défavorisés, les personnes se procurent moins de licences.

Armande Obrou se joint à la séance à 15 h 47.

- On accueille favorablement l'idée d'une procédure administrative et la souplesse qu'elle permettra. On souhaite cependant savoir de quelle manière sera pondéré le niveau d'acceptabilité sociale, et, si des critères plus précis seront utilisés pour la prise de décision. On mentionne qu'une collaboration avec le Service de l'interaction citoyenne permettra de s'inspirer des meilleures pratiques en matière de consultation publique et de bonifier ces éléments.
- On souligne qu'il y aura création de deux parcs canins annuellement. La planification de l'aménagement de ceux-ci sera présentée au conseil municipal afin d'être entérinée par celui-ci. La CLSDC sera informée périodiquement des aménagements réalisés notamment lors des bilans du Plan des investissements communautaires (PIC).
- On souhaite savoir quelle place occuperont les associations de quartiers dans les processus de consultation. On précise que l'idée de s'inspirer des meilleures pratiques en matière de consultation publique inclut cet aspect, c'est-à-dire s'assurer d'offrir l'option la plus pertinente pour les milieux où se dérouleront les consultations.

Armande Obrou quitte la rencontre à 15 h 51. Le quorum est maintenu.

Les membres sont en faveur de la recommandation.

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE l'Ombudsman de Gatineau a émis des recommandations ;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de parcs canins de proximité constitue une augmentation de l'offre de service ;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout d'un parc canin de proximité est évalué au Plan des investissements communautaires (PIC), comme tous les autres projets de parcs ;

CONSIDÉRANT QUE les mesures d'atténuation, comme les écrans antibruit (murs, buttes, végétation), ne réduisent pas la nuisance sonore de façon significative et sont coûteuses, selon les documents consultés ;

CONSIDÉRANT QUE le cadre proposé permet à la fois une agilité et un mécanisme structurant pour permettre de développer des parcs canins et des aires d'exercice canin répondant aux besoins des gardiens de chiens tout en s'assurant de l'acceptabilité citoyenne de ces espaces publics.

CLSDC-2025-01

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire, lors de sa séance ordinaire du 16 avril 2025, recommande au conseil municipal :

- de modifier le Cadre de référence – Niveau de service pour les gardiens de chiens, comme proposé.

Proposé par Julie DeCourval

Appuyé par Marc Bureau

Adoptée

7. Bilan des projets réalisés en 2024 et financés en 2025 – Plan des investissements communautaires – Information

Le document titré *Projets d'infrastructures du SLSDC* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est d'informer les membres de :

- cheminement des projets d'aménagement au SLSDC ;
- projets sélectionnés par le comité d'analyse et de priorisation des projets d'infrastructures (CAPPI) pour 2025 ;
- bilan et mise à jour des travaux 2024.

Un survol des projets financés pour l'année 2025 est fait. Un budget total de 6 350 753 \$ de dollars leur sera consacré. Un état d'avancement des projets de 2024 est également présenté.

Tout au cours de la présentation, diverses questions de précision sont posées sur des projets.

Certains éléments ressortent :

- Une présentation de projets de plus grande envergure (dossiers d'opportunité de la Ville) est prévue à la CLSDC en septembre 2025.
- Lors de rénovation, la Ville tente de rendre accessibles les toilettes. Des toilettes chimiques sont installées à l'extérieur si celles-ci sont situées à l'intérieur du bâtiment. Cela permet d'éviter de rendre accessible l'entièreté du bâtiment.
- Une perspective de 5 à 10 ans est utile pour établir des constats quant à la répartition équitable du financement des projets entre les secteurs de l'ouest et de l'est de la Ville.
- Les projets qui cadrent avec des programmes de subvention sont préparés avant leurs dépôts aux appels de projets. Des sommes sont également réservées à cette fin. Des partenariats sont souvent développés pour compléter le montage financier.
- Il serait bien que la présentation des projets soit accompagnée d'une carte pour voir où les parcs se situent sur le territoire. Des photos montrant l'avant et l'après des projets serait également apprécié.
- La communication avec les associations de résidents et les citoyens devrait être améliorée lors de travaux. Le SLSDC est à examiner cette question.

8. **Révision des programmes de soutien aux événements 2022-2025 – Consultation**

Le document titré *Priorisation des impacts visés lors de l'accueil d'événements soutenus par la Ville* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est de solliciter la participation des membres de la CLSDC à l'exercice de priorisation des impacts visés lors de l'accueil d'événements soutenus par la Ville.

Depuis 2004, la Ville offre des programmes de soutien dans le but de favoriser l'accueil d'événements culturels et sportifs sur son territoire. Une évaluation ponctuelle des impacts souhaités de ces investissements est réalisée afin d'établir les priorités du soutien offert. L'exercice de priorisation des impacts vise à établir l'importance relative des retombées souhaitées lors de l'accueil des événements. Trois groupes d'impacts potentiels sont mesurés : économiques ; sociaux ; et de rayonnement.

Les attentes envers la CLSDC sont d'assister la Table de concertation des événements dans la priorisation des impacts souhaités lors de l'accueil d'événements. Dans le but de contribuer à l'évaluation, un sondage d'opinion sera transmis aux membres. Ces derniers auront dix jours ouvrables pour y répondre. Une documentation accompagnera le questionnaire.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- Les événements ayant une enveloppe budgétaire dépassant le seuil de 5 000 000 \$ de dollars sont jugés hors des programmes de soutien faisant l'objet de la présentation actuelle (par exemple, les jeux du Québec). Un autre cadre d'analyse est utilisé pour ce type d'événements.
- Une présentation des résultats à la CLSDC est prévue avant le début de l'été. Le format de celle-ci n'est pas encore déterminé.
- Satisfaction exprimée de voir que cet exercice a lieu. Les événements pourraient être diversifiés. La diffusion d'information relative aux événements est importante. On précise que l'exercice de priorisation des impacts n'est pas l'unique mesure utilisée pour l'évaluation de programmes. D'autres études en cours évaluent les aspects liés aux communications ou à la satisfaction de la clientèle.
- Le questionnaire pourrait être accompagné de la liste des événements financés.
- La promotion faite par la Ville est pour les programmes de soutien et les infrastructures.

- L'attrait que constitue le plein air urbain de Gatineau fait-il partie du questionnaire? On précise que la plupart des événements culturels se déroulent dans des lieux naturels. Lors de la tenue de grands événements, les parcs constituent donc un attrait pour les promoteurs.

9. **Mise à jour portant sur la stratégie municipale de soutien à l'action bénévole – Information**

Le document titré *Mise à jour Stratégie municipale de soutien à l'action bénévole* est présenté. Les membres ont reçu celui-ci avant la séance. L'objectif de la présentation est de faire une courte mise à jour de la stratégie municipale de soutien à l'action bénévole.

Ce dossier a été présenté antérieurement et il a donné lieu à une recommandation de la CLSDC pour la mise en œuvre d'une première phase comprenant les éléments suivants :

- Élaborer et faire adopter une déclaration de services envers les organismes ;
- Redéfinir les paliers normatifs et les paliers de soutien pour les organismes (incluant les catégories de partenariat) ;
- Clarifier le rôle du répondant municipal ;
- Élaborer un guide du partenaire permettant de mieux accompagner les organismes ;
- Arrimer la démarche avec la révision des politiques du SLSDC ;
- Développer des formations et offrir du perfectionnement aux répondants des organismes qui leur permettront de mieux :
 - accompagner les conseils d'administration en gouvernance et gestion d'organisme à but non lucratif (OBNL) ;
 - répondre aux enjeux du bénévolat et de la professionnalisation ainsi qu'aux nouvelles réalités de gestion dans les OBNL ;
 - intervenir en matière d'éthique, de sécurité et d'intégrité.

Cette stratégie a été adoptée par le conseil municipal le 18 février 2025 (CM-2025-104).

Les prochaines étapes comprennent :

- Poursuivre la mise en œuvre de la phase I de la stratégie ;
- Réaliser un bilan de cette phase incluant une proposition de déclaration de service et en faire une présentation à la CLSDC ;
- Réviser, le cas échéant, les phases II et III ;
- Adopter la déclaration de services et les phases II et III et voir à leur mise en œuvre.

Au terme de la présentation, les discussions mettent en évidence les éléments suivants :

- Le SLSDC reviendra à la CLSDC avec des dates plus précises en ce qui a trait aux divers éléments mentionnés dans la phase 1. La déclaration de services aux organismes (attentes envers les organismes et engagements de la Ville envers eux) et le développement de formation sont les éléments sur lesquels travaille actuellement le SLSDC. La question des partenariats sera arrimée à la révision des politiques du SLSDC. L'intercommissions prévue le 30 mai abordera d'ailleurs ces sujets.
- Un très grand besoin existe du côté de l'accompagnement des conseils d'administration et des OBNL. Loisirs sport Outaouais accompagne actuellement une quinzaine d'organismes. Des professionnels bien formés aideront à la consolidation des organismes, notamment sur les aspects de l'intégrité et la sécurité.
- Le développement de la stratégie d'action bénévole s'arrime à la révision des politiques du SLSDC ainsi qu'au dossier de l'éthique. L'ensemble des réflexions sur chacun de ces éléments inspirera le développement de tous ces dossiers.

10. **Varia**

Aucun sujet n'est inscrit au Varia.

11. **Prochaine séance**

La prochaine séance de la CLSDC est prévue le 4 juin 2025. Il s'agit de la dernière séance avant la pause estivale. Une séance suivra le 17 septembre et elle sera la dernière du calendrier de l'année 2025.

Une intercommissions aura lieu le 30 mai 2025 de 9 h à 12 h à la salle des Fêtes de la Maison du Citoyen. Cette rencontre portera sur les sujets suivants :

- Révision des programmes d'accessibilité ;
- Livre blanc — Intégration des politiques du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

D'autres commissions sont invitées telles celles des aînés ; du vivre ensemble ; Gatineau, Ville en santé ainsi que celle des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.

12. **Levée de la séance publique**

Il est proposé par Annie Lapointe

Appuyé par Marc Bureau

Et résolu que cette Commission lève la séance à 17 h 16.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
BETTYNA BÉLIZAIRE



SECRÉTAIRE
ÉLAINE DÉRY